

# L'INTERVENTION FÉMINISTE INTERSECTIONNELLE : UN NOUVEAU CADRE D'ANALYSE ET D'INTERVENTION POUR RÉPONDRE AUX BESOINS PLURIELS DES FEMMES MARGINALISÉES ET VIOLENTÉES <sup>1</sup>

Christine Corbeil et Isabelle Marchand<sup>2</sup>  
Janvier 2007

L'approche intersectionnelle suscite un intérêt croissant dans les milieux universitaires, communautaires et gouvernementaux francophones qui se préoccupent des questions de discrimination et d'exclusion des groupes marginalisés ou ethnicisés<sup>3</sup>. La recherche d'outils théoriques et méthodologiques pour penser l'articulation entre les divers rapports sociaux de sexe, de « race », de classe constitue une préoccupation majeure pour ceux et celles qui sont impliqués dans la défense des droits humains, de même que dans la lutte pour une plus grande justice sociale basée sur des valeurs d'égalité et de respect. Si le concept d'intersectionnalité, diffusé pour la première fois par la juriste Kimberlé Crenshaw en 1991, semble relativement nouveau dans le vocabulaire des chercheurs et chercheuses ainsi que dans celui des intervenantes francophones, les enjeux fondamentaux qu'il soulève à propos de l'entrecroisement des systèmes d'oppression sont loin de l'être.

De fait, l'appareillage conceptuel sous-jacent à l'intersectionnalité est présent dans plusieurs travaux de féministes afro-américaines, hispano-américaines et lesbiennes (blanches et non-blanches) depuis les années 1970. Plus spécifiquement, ces intellectuelles ont remis en cause l'efficacité théorique et mobilisatrice de la pensée féministe, fréquemment dépeinte comme blanche et occidentale. Femmes instruites, citoyennes

---

<sup>1</sup> Cet article est inspiré d'une communication présentée au Colloque international de RÉSOVI intitulé *Violences faites aux femmes : réponses sociales plurielles*, Montréal, du 22 au 24 octobre 2006.

<sup>2</sup> Les auteures sont respectivement professeure à l'École de travail social de l'UQAM ainsi qu'agente de recherche (MA) à l'Institut de recherches et d'études féministes de l'UQAM (IREF).

<sup>3</sup> À ce titre, il y a lieu de mentionner quelques publications récentes au Québec et en Ontario, à savoir : *Un rapport sur l'usage de l'intersectionnalité* publié par la Commission ontarienne des droits de la personne en 2001; *L'intersectionnalité : un outil pour la justice de genre et la justice économique* de l'Association pour les droits de la femme et le développement paru en 2004; *Les cadres d'analyse féministe intersectionnelle : une vision émergente*, un document de l'Institut canadien de recherche (ICREF) sur les femmes publié en 2006. Depuis 2005, de nombreux séminaires et colloques ont été organisés dans les universités francophones: à ce sujet, le pôle intersectionnalité du Centre d'études ethniques des universités montréalaises (CEETUM) joue un rôle particulièrement dynamique dans le domaine; en octobre 2006, le CRIEC, en collaboration avec l'Association multiethnique pour l'intégration des personnes handicapées a tenu un colloque à l'UQAM sur la *discrimination intersectionnelle*.

américaines pour plusieurs mais descendantes d'esclaves ou de pays anciennement colonisés, elles sont devenues les porte-parole d'une multitude de femmes issues du « tiers monde américain » (Sandoval (1991) qui militent en faveur d'un mouvement féministe plus inclusif et revendiquent la reconnaissance de la « diversité constitutive des femmes » (Fougeyrollas-Schewbel et *al.*, 2005 :5), et ce, par opposition à l'imposition d'une norme de féminité universelle et homogène. Ainsi, à l'intérieur même des études féministes et du mouvement des femmes émerge un questionnement sur la capacité du féminisme à prendre en compte l'hétérogénéité des statuts sociaux et des expériences des femmes, tout comme la pluralité des composantes identitaires qui en découlent. En d'autres termes, le féminisme est plus que jamais interpellé quant à sa capacité à élaborer une analyse de l'oppression des femmes qui reconnaît les effets conjugués du sexisme, du racisme, du « classisme » ou encore de l'homophobie.

Dans le cadre du présent article, nous exposerons dans un premier temps les principales critiques émises par des féministes anglo-saxonnes issues de groupes minoritaires à l'endroit du mouvement des femmes. Dans un deuxième temps, sera précisée la signification du concept d'intersectionnalité, tel qu'il émerge dans la littérature féministe aux États-Unis. Dans un troisième temps, nous examinerons l'apport de ce nouveau paradigme à l'intervention féministe, telle que conceptualisée et mise en œuvre au Québec depuis les deux dernières décennies. En conclusion, nous signalerons quelques-uns des enjeux et des défis que pose l'intégration de l'approche féministe intersectionnelle aux milieux de pratique.

### **Entre minorités et majorité : les critiques des femmes racisées et « tiers mondialisées »**

S'inscrivant dans le sillage des mouvances contestataires qui traversent l'Occident au cours des années 1970, des féministes d'origines diverses, notamment des femmes noires, hispanophones et indiennes, critiquent les analyses féministes dominantes, jugées hégémoniques et ethnocentriques. Pionnières non seulement d'un paradigme en devenir mais aussi de courants que l'on nommera, *a posteriori*, féminisme postcolonialiste et féminisme multiracial, leur discours se focalise autour de l'entrecroisement des rapports de domination, tels que les rapports de sexe et de « race », rapports constitués en systèmes,

notamment le colonialisme, le racisme, le patriarcat et l'hétérosexisme. Bien que notre propos se centre davantage sur les apports conceptuels des femmes racisées anglo-saxonnes, diverses théoriciennes européennes, telles que les féministes matérialistes françaises, ont aussi pensé la consubstantialité des rapports sociaux<sup>4</sup>. Précisons également que les questions liées au racisme sont apparues principalement aux États-Unis tandis que celles concernant les rapports de classe émanent largement des influences marxistes importées d'Europe. L'une n'étant pas irréductible à l'autre, des féministes afro-américaines ont « racisé » les rapports de classe (hook, 1981, 1984) alors que des féministes européennes ont « classifié » les rapports ethniques (James, 1975).

À la fin des années 1960, au confluent des mouvements de radicalisation liés à la cause des femmes ainsi qu'à celle des Noirs américains, émerge le féminisme noir (*black feminism*) ainsi qu'une série de groupuscules militants antiracistes, antisexistes et anti-homophobes, comme le *Redstockings* (Hasse-Dubosc et Lal, 2006) et le *Combahee River Collective* (Enns, 2005). Soulignons également l'apport significatif de bell hooks<sup>5</sup> (1981, 1984) et d'Angela Davis (1981), deux figures de proue du féminisme intellectuel noir, dont les écrits dénoncent le fait que la réalité quotidienne des femmes racisées et les discriminations auxquelles elles sont confrontées ne trouvent guère de résonance, ni dans le mouvement de libération des Noirs, ni au sein de celui d'émancipation des femmes. Aux féministes blanches, elles rappellent à quel point le racisme demeure une expérience aussi visible, quotidienne et virulente que ne l'est le sexisme, si ce n'est davantage pour certaines d'entre elles (Belleau, 1996; Enns, 2005). Ainsi, pour ces « femmes de couleur », l'agenda féministe ne prend pas suffisamment en compte leurs conditions de vie ainsi que la spécificité de leur histoire coloniale, de leurs valeurs et de leurs besoins. Dans cette optique, il s'avère difficile pour elles de s'identifier au discours des féministes égalitaristes qui dénonce l'archétype de l'épouse, mère et ménagère, véritable symbole de l'aliénation des femmes (Enns, 2005). Plusieurs critiquent alors cette vision occidentale de la famille. À ce propos, bell hooks précise que : « les bourgeoises peuvent répudier la famille sans croire que, ce faisant, elles vont perdre la possibilité de relations sociales, de sécurité, et de

---

<sup>4</sup> Danièle Kergoat, dans ses travaux sur les femmes issues de la classe ouvrière publiés en 1984, évoquait déjà l'idée d'enchevêtrement entre les rapports de sexe et de classe.

<sup>5</sup> En hommage à ses ancêtres issus de l'esclavagisme, bell hooks n'écrit pas son nom avec des majuscules.

protection » (1984 : 37, traduite dans Poiret : 2005, 201). Elles ajoutent également que la cellule familiale, contrairement à l'espace public, constitue un lieu exempt de racisme, en l'occurrence une sorte thébaïde où, en dépit du sexisme familial, les femmes noires peuvent trouver refuge.

En outre, elles déplorent le fait que les militantes du mouvement féministe n'aient pas intégré à leur plate-forme politique la dénonciation d'un système colonial et raciste au même titre que le système patriarcal (Belleau, 1996) comme l'indiquent les propos de Kimberlé W. Crenshaw (2005 : 53) : « Les recouvrements évidents du racisme et du sexisme dans la vie réelle – leurs points d'intersection - trouvent rarement un prolongement dans les pratiques féministes et antiracistes ». En continuité mais dans un esprit subversif de déconstruction du féminin, bell hooks (1984) révoque les normes de féminité qui polarisent les représentations entretenues au sujet des femmes blanches, vues comme féminines et vertueuses, et celles des femmes noires, considérées comme dominantes et sexuellement affranchies. En cela, elle ambitionne à déconstruire les stéréotypes coloniaux et racistes et met plutôt l'accent sur le contexte historique et social dans lequel elles ont été soumises à des actes de violence et de domination tels que l'esclavagisme et son corollaire, le viol collectif. Une telle entreprise de déconstruction de la catégorie « femmes » a permis de mettre en exergue la bicatégorisation « femme blanche » d'un côté et « femme noire » de l'autre et, du coup, de dénoncer les rapports de domination et les pratiques sociales que ces construits induisent. Dans la même perspective, Chandra Talpade Mohanty (1988) conteste l'utilisation de la catégorie « femmes du tiers monde » comme s'il s'agissait d'un groupe homogène anhistorique et ansocial, catégorisation basée sur le caractère prétendument universel et généralisé de leur oppression. En d'autres termes, cette analyse féministe colonialiste occulte les systèmes structurels de « race », de classe, de caste, etc. et les hiérarchies catégorielles qui, non seulement informent les pratiques et représentations sociales, mais minorent aussi « les femmes tiers mondialisées » au profit d'un pouvoir occidental qui (re)construit cette vision de l'Autre.

Dans la foulée de ces écrits contestataires, d'autres féministes d'origines diverses vont alimenter le débat au cours des décennies suivantes. En outre, ces féministes minoritaires remettent en question la priorité accordée à la lutte contre l'oppression sexiste et à la sororité universelle sans égard aux rapports de pouvoir qui traversent le groupe des femmes. En cela, elles souhaitent mettre l'accent sur la variabilité des expériences d'oppression eu égard aux rapports de domination propres à une société raciste, sexiste, homophobe et colonialiste. Pour paraphraser Carby (1982, citée dans Haase-Dubosc, 2006 : 34), « La théorie et la pratique féministes blanches doivent reconnaître que les femmes blanches [occidentales] sont dans un rapport de pouvoir d'opresseur de[s] femmes [racisées et colonisées]. Cet état de fait compromet toute théorie et pratique féministes fondées sur la notion de simple égalité ».

### **L'approche intersectionnelle pour penser la simultanéité des oppressions**

La prise de conscience de leur position en tant que groupes minorisés, jumelée à la non reconnaissance des discriminations spécifiques et historiques qui jalonnent leur trajectoire de vie, sont autant de facteurs ayant stimulé la recherche d'un modèle d'analyse pour penser les effets conjoints des systèmes d'oppression. Dans cette optique, Patricia H. Collins (1990) introduit le concept de « matrice des oppressions » ou encore celui de « systèmes d'oppressions entrecroisées » pour désigner les effets multiples et imbriqués du racisme, du sexisme et du « classisme », auxquels elle greffe d'autres facteurs de discrimination tels que l'hétérosexisme, l'âge, etc. Dans un texte fondateur publié en 1991, la juriste Kimberlé W. Crenshaw propose pour la première fois le concept d'intersectionnalité pour appréhender les législations américaines qu'elle juge inefficaces en regard des besoins exprimés par les femmes racisées victimes de violence conjugale. Dès lors, ce concept apparaît comme un outil d'analyse pertinent, d'une part, pour comprendre et répondre aux multiples façons dont les rapports de sexe entrent en interrelation avec d'autres aspects de l'identité sociale et, d'autre part, pour voir comment ces intersections mettent en place des expériences particulières d'oppression et de privilège. À cet égard, l'approche intersectionnelle souligne le fait que, même si les femmes blanches et les femmes racisées subissent les contrecoups du patriarcat, les premières ont des privilèges que les secondes n'ont pas en raison du racisme et de ses effets subséquents :

statut socio-économique précaire, ghettoïsation, isolement, dévaluation professionnelle, etc. (Sokoloff et Dupont, 2005). En d'autres termes, les femmes blanches, principalement celles qui sont issues des classes moyenne et supérieure, peuvent bénéficier de ressources auxquelles les femmes racisées n'ont pas forcément accès. C'est dans cette logique que chaque intervenante doit être consciente des prérogatives qu'accorde le statut de « blanche » dans une échelle de pouvoir; à ce titre, il lui faut savoir que le privilège de la « blancheur » découle d'une oppression historique à l'endroit des groupes ethnicisés. Précisons enfin que l'intersectionnalité désigne non pas un point d'ancrage fixe où les oppressions vécues s'accumulent et s'enchaînent mais plutôt une position sociale en mouvance où les effets interactifs des systèmes discriminants modèlent la personnalité d'un individu unique et complexe (Enns, 2005; Poiret, 2005).

### **Penser l'approche féministe à l'aune d'une perspective « intersectionnelle »**

De toute évidence, l'usage et la portée d'un tel paradigme soulèvent l'intérêt d'un nombre grandissant de féministes préoccupées par « la diversité des rapports de pouvoir qui traversent le groupe des femmes » (Fougeyrollas-Schewbel et *al.*, 2005 : 5). De fait, la notion d'intersectionnalité a transcendé les théories féministes et le domaine juridique pour atterrir dans le champ des sciences sociales et de la praxis d'intervention féministe. En effet, depuis les années 1990, nombre de thérapeutes féministes américaines invoquent la nécessité d'intégrer les discriminations diverses et simultanées auxquelles les femmes sont assujetties (Hill et Ballou, 1998; Rhodes et Johnson, 1997; Raja, 1998 ; Worell and Johnson, 2001; Williams, 1999; Wyche, 2001, etc.). Par exemple, Laura S. Brown (1994), dans un ouvrage intitulé *Subversive Dialogue*, mentionne que la « thérapie féministe ne peut s'appuyer sur une théorie qui exigerait qu'un individu choisisse d'émanciper un seul aspect de son identité, à savoir le sexe, sans égard aux autres dimensions identitaires qui le composent » (1994 : 69, traduction libre). Dans cette optique, plusieurs soulignent l'importance de recourir à une analyse intersectionnelle, notamment dans le cadre d'une intervention auprès de femmes ethnicisées victimes de violences diverses (Kasturirangan, Krishnan et Riger, 2004; Sharma, 2001; Sokoloff et Dupont, 2005). En l'occurrence, plutôt que d'adopter une lecture homogène et universelle de la violence subie par les femmes, elles proposent de regarder comment les expériences de violences vécues dans certaines

communautés culturelles sont médiatisées par d'autres formes d'oppression. Sirma Bilge (2005 : 3) ajoute qu'il s'agit de « s'attarder sur les variations dans l'espace et dans le temps de cette domination et sur les mécanismes de multiplication pour certaines catégories qui accumulent les minorisations multiples ». Par voie de conséquence, la thérapie féministe, telle qu'elle est conceptualisée et mise en œuvre aux États-unis, s'est passablement enrichie au cours des dernières décennies en intégrant ce nouveau cadre d'analyse qui reconnaît les effets entrecroisés des systèmes d'oppression et de privilège.

S'inscrivant dans cette mouvance, nous proposons ici de redéfinir les fondements de l'intervention féministe, ses objectifs et ses stratégies à l'aune de l'approche intersectionnelle. Cependant, au préalable, nous rappelons sommairement les pourtours qui circonscrivent et guident les modalités d'intervention de ces deux approches.

### **L'intervention féministe intersectionnelle pour appréhender les besoins des femmes**

Mise au monde au début des années 80, l'intervention féministe s'inspire d'une pratique alternative initiée aux États-Unis. Sa spécificité s'articule autour de ces quatre objectifs qui guident l'action de l'intervenante: 1) reconnaître l'influence des structures et des institutions sociales inégalitaires dans la vie des femmes, d'où le leitmotiv *le privé est politique* ; 2) croire au potentiel des femmes et mettre en exergue leurs expériences ; 3) établir des relations égalitaires entre l'aïdée et l'aïdante et 4) s'engager personnellement en vue d'un vaste changement social (Corbeil et al., 1983). Ces principes fondateurs ont, estimons-nous, conservé toute leur pertinence. Cependant, en greffant une perspective intersectionnelle à l'approche féministe, nous souhaitons remédier aux limites de l'intervention féministe telle qu'elle est actuellement pratiquée au Québec afin d'offrir aux femmes marginalisées et ethnicisées un espace où leurs trajectoires et leurs réalités particulières seront prises en compte. D'un même souffle, nous ajoutons que notre ambition n'est pas de contester le bien-fondé de l'intervention féministe, mais plutôt de l'actualiser en regard des enjeux actuels que posent les notions d'intégration, de diversité, de différences, et ce, sur toile de fond d'égalité et d'intégrité des droits.

L'intervention féministe intersectionnelle (IFI) vise, pour sa part, à établir des interfaces entre toutes les formes d'oppression, à développer des stratégies inclusives et à incorporer la réalité des groupes qui ont été, et demeurent encore, marginalisés ou minorisés. Dans cette perspective, l'approche intersectionnelle propose, entre autres, d'examiner le rôle de certaines composantes identitaires (le sexe, la « race », les handicaps, la religion, etc.) ainsi que les effets subséquents occasionnés par les positions sociales, telle que le statut socio-économique, puis, d'explorer l'influence que cette configuration singulière et complexe exerce sur l'identité personnelle et sociale des femmes. Cette dissection de la toile des oppressions permet de mettre en exergue les comportements et les stratégies de résistance développées par ces dernières et, *a posteriori*, de tisser la trame qui favorisera leurs différents modes d'empowerment (Williams, 1999). Par ailleurs, notons que le système sexiste ou patriarcal n'est pas identifié d'emblée et systématiquement comme la principale cause des difficultés rencontrées pour les femmes (Comas-Diaz et Greene, 1994; Enns, 2005; Sokoloff et Dupont, 2005). Pour nuancer cette affirmation, plusieurs intervenantes ajoutent cependant que le sexisme peut accompagner en filigrane toutes les autres formes d'oppression car, celui-ci a cette spécificité d'être présent dans toutes les organisations sociales et catégories, y compris au sein même des relations conjugales et familiales (Gaspard, 2001).

Dans le même registre, l'IFI s'attaque au racisme latent, souvent non conscient dans les référents en général et dans l'intervention en particulier. Ainsi, face à une attitude ethnocentrique, c'est-à-dire une propension à définir la normalité à partir de son propre regard, tout personnel intervenant, et particulièrement ceux et celles issues des groupes majoritaires, doit apprendre à se débarrasser de ses propres conceptions stéréotypées, monolithiques et universalisantes entretenues à l'égard des catégories de femmes, qu'elles soient immigrantes, lesbiennes, autochtones, handicapées, âgées, etc. (Enns, 2005 ; Raja, 1998; Sharma, 2001). À cet égard, diverses études québécoises soulignent ce risque de généralisation à propos des femmes issues de l'immigration, à savoir celui de leur apposer une étiquette de femmes « traditionnellement opprimées » de par leur appartenance culturelle ou familiale. Cette forme « d'obscurantisme traditionnel » pour reprendre l'expression de Vatz Laaroussi et al. (*Ibid* : 344), renvoie les femmes immigrantes à un

statut homogénéisant, sans autre expérience possible que celle d'une soumission totale à l'oppression patriarcale. Conséquemment, cette attitude leur enlève toute capacité d'empowerment et toute autonomie dans la définition de leurs besoins. Or, s'il appert indéniable que les systèmes de valeur des intervenantes des groupes dominants et ceux des femmes d'origines diverses peuvent parfois apparaître éloignés, il demeure crucial d'éviter le cantonnement dans des schèmes restrictifs et plutôt négatifs à propos de l'autre, ce qui nuit au dialogue, à la construction d'une relation de confiance et élude complètement l'accent qui devrait être mis sur l'exploration des dimensions expérientielle et identitaire des femmes.

Sur cette lancée, et afin de comparer les deux approches, en l'occurrence l'intervention féministe (IF) et ce que nous nommons l'intervention féministe intersectionnelle (IFI), nous présentons, sous forme de tableau, les fondements, objectifs et stratégies de l'IF et ceux qui caractérisent l'IFI. Cet exercice schématique vise à mieux saisir les similitudes et les différences entre les deux cadres d'intervention.

**FONDEMENTS, OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE L'INTERVENTION FÉMINISTE ET DE L'INTERVENTION FÉMINISTE INTERSECTIONNELLE**

<b>Fondements théoriques de l'intervention féministe (IF)</b>	<b>Fondements théoriques de l'intervention féministe intersectionnelle (IFI)</b>
<p>1) Les théories traditionnelles en psychologie et en travail social, s'appuient sur une vision stéréotypée des rôles sexuels (épouse-mère et ménagère/ père-pourvoyeur; sexualité passive/agressive). Elles sont le reflet des représentations sociales véhiculées à propos du féminin et du masculin.</p> <p>En regard des carcans sociaux, ces théories ont tendance à « pathologiser » les comportements des individus en général et des femmes en particulier ; <i>Va te faire soigner, t'es malade !</i><sup>6</sup></p> <p>Les symptômes (dépression, folie, alcoolisme, etc.) sont parfois des stratégies de résistance pour survivre dans un environnement hostile.</p> <p>Toute interprétation biologique ou naturelle des comportements des femmes (faiblesse, sensibilité, douceur, capacité à prendre soin, etc.) et des hommes (force, endurance, agressivité, etc.), basée sur la hiérarchisation binaire des catégories sexuelles, sert à justifier la subordination des femmes.</p>	<p>1) Les théories traditionnelles en intervention sociale ont une vision androcentrique, ethnocentrique, voire raciste et hétérosexiste, des difficultés vécues par les femmes et des solutions proposées.</p> <p>Elles ont tendance à « pathologiser » les comportements des individus ou à faire du relativisme culturel. Les institutions (tribunaux, services policiers, services sociaux et de santé, etc.) et leurs experts-es véhiculent souvent des préjugés racistes, sexistes, homophobes, « classistes », etc., sans égard au contexte historique, économique, social et psychologique dans lequel vivent les femmes des groupes minoritaires.</p> <p>Les symptômes (agressivité, alcoolisme, etc.) sont parfois des stratégies de résistance pour survivre dans un environnement hostile.</p> <p>Spécialistes et intervenants-es ont souvent une conception homogénéisante et réductrice des groupes minoritaires (les Noirs, les Asiatiques, les pauvres, les homosexuels, les personnes handicapées, etc.).</p> <p>Toute interprétation biologique ou naturelle des comportements est basée sur la hiérarchisation des diverses catégories (de sexe, de race, de classe, etc.), ce qui sert à justifier la subordination des femmes et celle des groupes minoritaires.</p>

<sup>6</sup> Titre de l'ouvrage de Louise Guyon, Louise Nadeau et Roxane Simard (1981)

<p>2) Le privé est politique</p> <p>L'origine des problèmes et de la souffrance des femmes n'est pas principalement psychique. L'explication réside surtout dans un système sociopolitique et ses institutions inégalitaires qui perpétuent des valeurs, des prescriptions et des mythes discriminatoires à leur égard.</p> <p>Les conséquences de l'oppression sexiste peuvent être dévastatrices: dévalorisation, dépendance, victimisation, pauvreté, violence, etc.</p>	<p>2) Le privé est politique</p> <p>L'origine des conflits personnels et de la détresse des femmes n'est pas principalement psychique. L'explication réside surtout dans un système sociopolitique et ses institutions (sexistes, racistes, homophobes, etc.) qui (re)produisent des rapports de domination non seulement entre les sexes mais aussi entre les divers groupes sociaux.</p> <p>Les conséquences de ces rapports de domination peuvent être dévastatrices: victimisation, aliénation, déni de soi, conflits identitaires, assimilation à la culture dominante, stress post-colonisation, etc.</p>
<p>3) Le patriarcat, en tant que système dominant d'oppression, opprime universellement toutes les femmes peu importe leur condition sociale, leur âge, leur origine ethnique, leur niveau d'éducation.</p> <p>La domination patriarcale façonne identiquement les expériences d'oppression que vivent toutes les femmes d'où cette expression du mouvement des femmes <i>Nous femmes (sisterhood)</i>, synonyme de sororité et d'unité entre les femmes.</p>	<p>3) Le patriarcat modèle différemment la vie des femmes; l'approche intersectionnelle conteste l'idée d'une oppression universelle et univoque pour toutes les femmes.</p> <p>Reconceptualisation de l'oppression des femmes à l'aune des systèmes d'oppressions entrecroisées, à savoir l'enchevêtrement du sexisme, racisme et du « classisme ».</p> <p>D'autres facteurs de discrimination tels que l'orientation sexuelle, l'âge, la religion, etc., composent la « matrice des oppressions ».</p> <p>Les intrications entre les composantes identitaires (sexe, race, etc.) et les positions sociales occupées (ex. statut socio-économique), investies par de multiples rapports de pouvoir et de domination qui se chevauchent et se renforcent mutuellement, façonnent les expériences et l'identité d'un individu.</p> <p>Cette configuration singulière crée un contexte précis, complexe et distinct d'oppressions, de discriminations et de privilèges.</p>

<p>La division sociale des sexes et les pratiques induites maintiennent un double standard à l'égard des femmes.</p>	<p>Dans cette perspective, il importe de reconnaître la diversité des expériences d'oppression que vivent les femmes non-blanches ou marginalisées.</p> <p>La division sociale des sexes et les pratiques induites maintiennent un double standard à l'égard des femmes. Cependant, l'analyse intersectionnelle tient compte de la dialectique entre majoritaire et minoritaires - entre les marges et le centre - et des mécanismes de pouvoir qui s'opèrent entre les diverses catégories de femmes.</p>
<p style="text-align: center;"><b>Objectifs de l'IF</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>Objectifs de l'IFI</b></p>
<p>1) Conscientiser les femmes aux rôles construits, limitatifs et stéréotypés auxquels elles ont été assujettis en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- changeant la perception qu'ont les femmes d'elles-mêmes (hystériques, impuissantes, etc.), laquelle s'appuie sur des messages sociétaux intériorisés;</li> <li>- dénonçant la socialisation sexuée comme mécanisme de contrôle social qui justifie l'enfermement des femmes dans la sphère privée et le confinement à leur rôle d'épouse, mère et ménagère;</li> <li>- favorisant la prise de conscience des inégalités sociales entre les sexes.</li> </ul>	<p>1) Développer une conscience critique vis-à-vis des constructions sociales et des préjugés véhiculés par la société patriarcale, colonialiste et capitaliste en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- déconstruisant les stéréotypes de femmes passives, séductrices, objet, etc.;</li> <li>- saisissant l'impact de l'intériorisation de ces stéréotypes sur l'image de soi et sur les communautés desquelles sont issues les femmes;</li> <li>- se distanciant du modèle dominant de la femme blanche, hétérosexuelle, de classe moyenne;</li> <li>- favorisant la prise de conscience des inégalités sociales (inter et intra groupes);</li> <li>- recontextualisant les problèmes des femmes en regard des différentes logiques de domination.</li> </ul>

<p>2) Cesser de blâmer les femmes individuellement pour des problèmes liés à leur environnement social en:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- rehaussant leur estime de soi</li> <li>- travaillant à la dévictimisation des femmes.</li> </ul>	<p>2) Cesser de blâmer les femmes individuellement pour des problèmes liés à leur environnement social en:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- rehaussant leur estime de soi et les aidant à dépasser les images androcentriques et ethnocentriques véhiculées dans la société.</li> </ul>
<p>3) Considérer les femmes comme les expertes de leur vie en:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- partant de leur expérience pour mieux la valoriser.</li> </ul>	<p>3) Considérer les femmes comme les expertes de leur vie en:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- partant de leur expérience et en portant une attention particulière à leur bagage expérientiel sur le plan historique, social, culturel, religieux, etc.;</li> <li>- reconnaissant les difficultés auxquelles se heurtent les femmes immigrantes, par exemple, l'acculturation à de nouvelles valeurs, la déstabilisation de la cellule conjugale et des rôles familiaux, la déqualification professionnelle, la perte des réseaux sociaux, etc.</li> </ul>
<p>4) Favoriser l'<i>empowerment</i> des femmes ou la reprise de pouvoir sur leur vie, sur leur corps, entre autres par l'éducation et la prise de conscience.</p>	<p>4) Favoriser l'<i>empowerment</i> des femmes et leur capacité d'agir sur leur environnement, entre autres par l'éducation et la prise de conscience.</p>
<p>5) Encourager l'expression de leurs désirs et de leurs besoins en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- favorisant l'expression de la colère et les sentiments longtemps réprimés chez les femmes;</li> <li>- encourageant la prise de décision autonome.</li> </ul>	<p>5) Encourager l'expression de leurs désirs et de leurs besoins :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- explorant les sentiments de colère et de désarroi des femmes qui ont accumulé des minorisations multiples et en favoriser l'expression;</li> <li>- encourageant la prise de décision autonome.</li> </ul>
<p>6) Promouvoir le changement structurel et social, notamment par les activités militantes (défenses de droits, revendications sur le plan politique, juridique, etc.).</p>	<p>6) Promouvoir le changement structurel, social et personnel entre autres par l'implication sociale en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- encourageant leur prise de parole en tant qu'agentes de changement au sein de leur communauté.</li> </ul>

Stratégies de l'IF	Stratégies de l'IFI
<p>1) Prendre conscience des préjugés sexistes véhiculés dans l'intervention traditionnelle et leurs conséquences sur l'évaluation du problème, sur le potentiel d'action des femmes et les stratégies de réhabilitation à déployer.</p>	<p>1) Prendre conscience de ses propres préjugés en tant qu'intervenante et leurs conséquences sur les femmes et la relation d'aide (sentiment de blâme, de mépris, d'ignorance, etc.), c'est :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- reconnaître les différences entre les femmes de conditions sociales et culturelles diverses tout en misant sur les points communs dans leurs expériences de vie;</li> <li>- se débarrasser de ses conceptions monolithiques et homogénéisantes entretenues à l'égard de diverses catégories de femmes (ex. les femmes arabes sont toutes opprimées par leur conjoint) ;</li> <li>- se familiariser avec les croyances et les diverses cultures et religions des femmes (éviter une approche <i>color-blind</i> par exemple);</li> <li>- améliorer ses connaissances des conditions de vie des femmes marginalisées et de leurs trajectoires personnelles et sociales;</li> <li>- se familiariser avec les valeurs des femmes, à travers les récits narratifs qui facilitent la compréhension et favorisent l'instauration d'un rapport de collaboration;</li> <li>- apprendre la pratique du décentrement de soi pour mieux s'ouvrir à l'<i>Autre</i>;</li> <li>- éviter les généralisations à propos des différentes catégories de femmes.</li> </ul>

<p>2) Établir un rapport égalitaire entre l'aidante et l'aidée (refus de reproduire les rapports de domination dans la relation d'aide), c'est :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- faire alliance avec les femmes;</li> <li>- partager son pouvoir d'intervenante avec les femmes en leur donnant voix au chapitre dans le processus d'intervention;</li> <li>- remettre en question sa position d'experte;</li> <li>- partager son expérience en tant qu'intervenante et femme;</li> <li>- partager l'information, les connaissances, les méthodes de travail, etc.</li> </ul>	<p>2) Tendre vers un rapport égalitaire entre l'aidante et l'aidée en amoindrissant les rapports de pouvoir à l'œuvre, c'est :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- créer une alliance avec les femmes;</li> <li>- remettre en question sa position d'experte, ce qui facilite la complicité, la coopération et la confiance des femmes;</li> <li>- partager l'information et les lieux de pouvoir;</li> <li>- encourager, le cas échéant, le recours aux ressources disponibles dans les communautés d'appartenance.</li> </ul> <p>Le partage du pouvoir nécessite la prise de conscience de ses privilèges et de son pouvoir, le cas échéant, en tant que femme blanche, de classe moyenne, appartenant au groupe dominant et bénéficiant de l'appui institutionnel, etc.</p>
<p>3) L'intervenante partage ses valeurs personnelles et son idéologie féministe (égalité, équité, justice sociale, partage des tâches, etc.).</p>	<p>3) L'intervenante partage ses valeurs féministes et informe les femmes sur sa culture, ses croyances, etc. (aucune relation thérapeutique n'est neutre). Si pertinent, elle tente de tisser des liens avec certaines personnes-ressources importantes dans les communautés d'appartenance.</p>
<p>4) Respecter le rythme et les choix des femmes en:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- jouant un rôle d'accompagnatrice;</li> <li>- laissant les femmes définir leurs priorités d'action.</li> </ul>	<p>4) Respecter le rythme et les choix des femmes et ce, en dépit des modèles occidentaux en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- jouant un rôle d'accompagnatrice;</li> <li>- favorisant la participation des femmes à la définition du problème et à la recherche de solutions;</li> <li>- offrant différentes solutions à un problème afin que les femmes puissent choisir la façon dont elles veulent procéder;</li> <li>- convenant mutuellement des actions à adopter pour leur permettre</li> </ul>

	de retrouver leur intégrité physique et psychologique (faire consensus).
5) Croire au potentiel des femmes, c'est : - identifier et valoriser les forces des femmes par le partage des stratégies de survie et d'adaptation qu'elles ont déployées.	5) Croire au potentiel des femmes, c'est : - identifier et valoriser les forces des femmes par le partage des stratégies de survie et d'adaptation qu'elles ont déployées; - les aider à transcender les stigmas intériorisés.
6) Établir un contrat clair entre l'intervenante et la participante en : - clarifiant les limites de l'intervention.	6) Établir un contrat clair qui définit les conditions de la relation et les objectifs visés.
7) Le travail en groupe offre plusieurs avantages : il brise l'isolement, favorise le partage des expériences, la solidarité entre les femmes et la prise de conscience, permet de collectiviser leurs problèmes.	7) Le travail en groupe offre plusieurs avantages : il brise l'isolement, favorise le partage des expériences, la solidarité entre les femmes et la prise de conscience, permet de collectiviser leurs problèmes.
8) S'impliquer en vue d'un changement social et structurel pour mettre un terme à l'oppression des femmes en : - défendant les droits des femmes auprès des institutions et des experts.	8) Travailler à un changement social pour mettre un terme à toutes les formes d'oppression vécues par les femmes marginalisées en : - défendant les droits des femmes auprès des institutions et des experts; - utilisant ses privilèges pour intervenir en leur faveur; - agissant comme des agentes de liaison entre la culture dominante et la culture des femmes des communautés ethnoculturelles.
9) Une intervenante de sexe féminin facilite le rapport de confiance et l'identification à un modèle de femme plus positif.	9) Une intervenante de sexe féminin facilite le rapport de confiance Les milieux d'intervention auraient avantage à promouvoir la diversité ethnique et culturelle au sein du personnel intervenant

En résumé, une intervention féministe qui intègre l'approche intersectionnelle reconnaît les effets simultanés des systèmes de discrimination, explore les sentiments de colère et de désarroi des femmes et ceux reliés au statut de minorité le cas échéant, insiste sur leur capacité à trouver des solutions à leurs problèmes et clarifie les liens entre l'environnement social et leurs difficultés personnelles (Comas-Diaz, 1987: 43-44, citée dans Enns 1993). Elle déconstruit aussi la polarité des images stéréotypées des femmes d'ici et d'ailleurs et fait appel à l'ouverture d'esprit des intervenantes face à la diversité des vécus de femmes (Coderre et Hart, 2003). De toute évidence, l'IFI se situe dans le continuum de l'IF puisque plusieurs fondements, objectifs et stratégies sont analogues. De fait, l'une et l'autre mettent en relief la construction sociale des rôles et des identités, visent l'identification des rapports de pouvoir à l'œuvre dans ces constructions et luttent pour mettre un terme aux rapports de domination ainsi qu'aux inégalités sociales. En outre, l'intervention féministe remodelée sous l'angle de l'intersectionnalité se veut holistique (Rhodes et *al.*, 1997; Williams, 1999) et, à l'instar de l'approche élaborée dans les années 1980, ses pratiques et stratégies d'intervention pourraient s'avérer tout aussi hétéroclites.

### **Enjeux et défis pour les milieux de pratique**

L'hétérogénéité du tissu social québécois et de ses populations marginalisées a ainsi remis en question les pratiques d'intervention sociale dans différents milieux, tant institutionnels que communautaires. Néanmoins, l'intégration à la fois de la diversité et des marginalités représente un défi d'envergure pour les intervenants et intervenantes qui souhaitent mieux accompagner les individus et renforcer leurs capacités d'*empowerment*. De fait, comme le soulignent Oxman-Martinez et Krane (2005 : 10) dans une étude sur les femmes immigrantes victimes de violence conjugale au Québec, il existe un décalage « entre la reconnaissance rationnelle de la diversité et l'application d'une pratique capable de distinguer clairement les axes d'oppression et les inégalités vécues par les femmes immigrantes » (*Ibid*, 2005 : 10).

Par ailleurs, dans les milieux féministes, l'approche intersectionnelle suscite des espoirs de renouvellement mais aussi des craintes et des questionnements. De quelle manière, en effet, pourra-t-on reconnaître les particularismes liés à l'histoire, à la culture, à la trajectoire

personnelle, familiale et sociale des femmes tout en identifiant les systèmes d'oppression dans lesquels ces dynamiques s'inscrivent et, à la fois, de tenter d'endiguer les rapports de domination telle qu'elle s'exerce à travers les rapports de sexe ? En ce sens, est-il réellement possible d'arriver à éliminer, dans nos analyses et nos stratégies d'intervention, toute pensée hiérarchisante qui contribue à placer en amont un système discriminant plutôt que l'autre ? Autrement dit, est-il concrètement possible de mettre en œuvre une intervention qui reflète adéquatement la simultanéité des oppressions ? En revanche, est-il souhaitable de sectionner et d'isoler les discriminations et les difficultés vécues eu égard au contexte (culturel, social, etc.) et de focaliser l'attention sur les effets d'un système unique ? Comme l'écrit Amin Maalouf (1998 : 8) « l'identité ne se compartimente pas, elle ne se répartit ni par moitié, ni par tiers, ni par pages cloisonnées, elle est faite de tous les éléments qui l'ont façonnée [...] ».

Au-delà de ce questionnement, un autre enjeu se pose à l'IFI. De fait, ce modèle réitère l'importance de prendre en compte l'unicité de la personne, de son expérience et du contexte dans lequel elle évolue. Or, si nous estimons que l'intervention individuelle demeure nécessaire afin de répondre aux urgences, aux conflits émotionnels et aux besoins de sécurité des femmes, il importe également, compte tenu des structures sociétales dans lequel les problèmes émergent, de ne pas éluder les luttes collectives qui favorisent la solidarité. En conclusion, il est fort probable que l'approche de l'intersectionnalité contribue à l'enrichissement de la pratique féministe et comble les écueils maintes fois observés par différentes intervenantes œuvrant auprès des femmes minorisées ou ethnicités. Certes, l'imbrication d'une perspective intersectionnelle à l'intervention féministe semble répondre à un besoin certain en termes d'inclusion de la diversité expérientielle des femmes et notamment, de celles qui demeurent les plus ostracisées dans le discours dominant. Toutefois, il nous faudra développer des connaissances plus pointues sur le plan des stratégies d'intervention car l'opérationnalisation d'un tel cadre d'intervention demeure complexe et ambitieuse. Et, ultimement, ne doit-on pas souhaiter que toute intervention auprès des femmes marginalisées place celles-ci *au centre* de l'intervention, en d'autres mots, que nous les considérons comme les *sujets* de leur vie et non comme des objets sur lesquels nous pouvons agir.

## Bibliographie

AUMONT, Ginette, GUINDON Nicole, LEGAULT, Gisèle (2000). « L'approche féministe en contexte interculturel ». *L'intervention interculturelle*, 263-280.

BENELLI, Natalie, DELPHY, Christine, FALQUET, Jules, HAMEL, Christelle, HERTZ, Ellen, ROUX, Patricia (2006). «Les approches postcoloniales : apports pour un féminisme antiraciste», *Nouvelles questions féministes*, vol 25 no 3, 4-12.

BELLEAU, Josée (1996). « Le féminisme « tricoté serré » en question. Perspectives de Québécoises de minorités ethnoculturelles », *Les Cahiers de recherche du GREMF*, Groupe de recherche multidisciplinaire féministe, Cahier 74, Québec, Université Laval.

BILGE, Sirma (2005). « La différence culturelle et le traitement au pénal de la violence à l'endroit des femmes minoritaires : quelques exemples canadiens », *The International Journal of Victimology*, année 3, no.3, 1-13.

BROWN, Laura S. (1994). *Subversive Dialogues: Theory in Feminist Therapy*, New York, Basic Books.

COLLINS-H., Patricia (1990). *Black feminist thought: knowledge, consciousness, and the politics of empowerment*, New York, Routledge.

CORBEIL, Christine, Lazure, Carole, LEGAULT, Ginette et PÂQUET-DEEHY, Ann (1983). *L'Intervention féministe : l'alternative des femmes au sexisme en thérapie*, Montréal, Éditions coopératives A. Saint-Martin.

CRENSHAW, Kimberlé Williams (2005). «Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur», *Cahiers du genre*, no.39, 51-82.

CRENSHAW, Kimberlé Williams (1991). « Mapping the margins : Intersectionality, identity politics and violence against women », *Stanford Law Review*, no.43, 1241-1298.

DAVIS, Angela Yvonne (1981). *Women, race & class*, New York, Random House.

DIAZ-COMAS, Lilian, GREENE, Beverly (1994). *Women of color. Integrating Ethic and Gender Identities in Psychotherapy*, New-York & London, The Guilford Press.

ENNS, Carolyn (2005). «Women-of-Color», *Feminist Theories and Feminist Psychotherapies. Origins, Themes and Diversity* », Second Edition, New-York, The Haworth Press, 193- 241.

FOUGEYROLLAS-SCHEWBEL, Dominique, LÉPINARD, Éléonore, VARIKAS, Eleni (2005). « Introduction », *Cahiers du genre*, no.39, 5-12.

GASPARD, Françoise (2001). «Lutter conjointement contre le sexisme et le racisme», Comité CEDAW, consulté le 7 octobre 2006 à l'adresse suivante : [http://www.eurowrc.org/13.institutions/5.un/un-fr/03.un\\_fr.htm](http://www.eurowrc.org/13.institutions/5.un/un-fr/03.un_fr.htm)

HAASE-DUBOSC, Danielle et LAL, Maneesha (2006). « De la poscolonie et des femmes : apports théoriques du postcolonialisme anglophone aux études féministes », *Nouvelles questions féministes*, vol.25, no.3, 32-55.

HILL, Marcia, BALLOU, Mary (1998). « Making Therapy Feminist: A Practice Survey », *Feminist Therapy as a Political Act*, New York, The Harrington Park Press, 1-16.

hooks, bell (1981). *Ain't I a woman : black women and feminism*, Boston, South End Press.

hooks, bell (1984). *Feminist theory from margin to center*, Boston, South End Press.

JAMES, SELMA (1975). *Sex, Race and Class*, <http://libcom.org/library/sex-race-class-james-selma>, consulté le 16 novembre 2006, publié chez Falling Wall Press.

KASTURIRANGAN, Aarati, KRISHNAN, Sandhya, RIGER, Stephanie (2004). «The impact of culture and minority status on women's experience of domestic violence», *Trauma, Violence and Abuse*, vol.5, no.4, 318-332.

KERGOAT, Danièle (1984). «Plaidoyer pour une sociologie des rapports sociaux. De l'analyse critique des catégories dominantes à la mise en place d'une nouvelle conceptualisation», *Le sexe du travail, structures familiales et système productif*, Grenoble, Presses de l'Université de Grenoble, 207-220.

MAALOUF, AMIN (1998). *Les identités meurtrières*, Paris, Éditions Grasset et Fasquelle.

MOHANTY, Chandra Talpade (1988). « Under Western Eyes: Feminist scholarship and Colonial Discourses », *Feminist Review*, no.30, 65-88.

OXMAN-MARTINEZ, Jacqueline, KRANE, Julia (2005). « Un décalage entre théorie et pratique ? Violence conjugale et femmes issues des minorités ethniques », *Journal International de victimologie. The International Journal of Victimology*, no.3, 1-14.

POIRET, Christian (2005). « Articuler les rapports de sexe, de classe et interethniques : quelques enseignements du débat nord-américain », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol.21, 195-226.

RAJA, Sheela (1998). « Culturally Sensitive Therapy for Women of Color », *Women and Therapy*, vol.21, no.4, 67-84.

RHODES, Rita, JOHNSON, Ann (1997). « A feminist Approach to Treating Alcohol and Drug-Addicted African-American Women », *Women & Therapy*, vol.20, no.3, 23-37.

SANDOVAL, Chela (1991). «US Third-World Feminism. The Theory and Method of Oppositional Consciousness in the Post-Modern World », *Genders*, no.10, 1-24.

SHARMA, Anita (2001). « Healing the Wounds of Domestic Abuse. Improving the Effectiveness of Feminist Therapeutic Interventions with Immigrant and Racially Visible Women who have been abused », *Violence against women*, vol.7, no.12, 1405-1428.

SOKOLOFF, Nathalie J., DUPONT, Ida (2005). « Domestic Violence at the Intersections of Race, Class, and Gender », *Violence against women*, vol.11, no.1, 38-64.

VATZ LAAROUSSI, Michèle, LESSARD, Diane, MONTEJO, Maria Elisa, VIANA, Monica (1999). « Quand la recherche féministe s'intéresse aux femmes immigrantes », communication présentée au colloque *La recherche féministe dans la francophonie : états de la situation et pistes de collaboration*, dans *Pluralité et convergences : la recherche féministe dans la francophonie*, Huguette Dagenais (dir), Éditions du remue-ménage, Montréal, 335-355.

WILLIAMS, Carmen Braun (1999). «African American Women, Afrocentrism and Feminism : Implications for Therapy », *Women & Therapy*, vol.22, no.4, 1-16.

WORELL, Judith, JOHNSON, Dawn (2001). « Therapy with Women : Feminist Frameworks », Rhoda K.Unger (Ed.), *Handbook of the Psychology of Women and Gender*, New-York, John Wiley & Sons, Inc., 317-329.

WORELL, Judith, REMER, Pam (2003). *Feminist perspectives in Therapy. Empowering Diverse Women*, Second Edition, New Jersey, John Wiley & Sons, Inc.

WYCHE, KAREN FRASER (2001). « Sociocultural Issues in Counseling for Woman of Color », Rhoda K.Unger (Ed.), *Handbook of the Psychology of Women and Gender*, New-York, John Wiley & Sons, Inc., 330-340.